



# Insuffler une bonne qualité de l'air intérieur

Réglementation, produits de construction, stratégies de ventilation, ...

Formation de 1 jour (7 heures) - 8h45-17h30

8 octobre 2018

## Objectifs de la formation

- ▲ Acquérir les bases réglementaires en matière de santé dans le bâtiment
- ▲ Connaître les méthodes d'évaluation de la qualité de l'air intérieur
- ▲ Apprécier les coûts liés à la qualité de l'air intérieur et les coûts induits
- ▲ Savoir détecter les vecteurs de mauvaise qualité de l'air intérieur
- ▲ Être en mesure de proposer des solutions de remédiation

### Programme détaillé

#### Santé et bâtiments, un lien subtil

- Les enjeux sanitaires dans la construction
- Définitions et vigilance environnementale au sein des bâtiments
- L'état de la réglementation

#### Etat des lieux et constats sanitaires

- Les vecteurs de pathologies, retours d'expérience concrets
- Les contraintes énergétiques et leurs conséquences sanitaires
- L'humidité et les moisissures, métrologie et interprétations des analyses

#### Critères pour construire et/ou réhabiliter en tenant compte de la santé des occupants

- Choix des environnements paysagers
- Choix des matériaux, produits de construction, produits « innovants », ...
- Choix des systèmes, stratégie de ventilation, énergies renouvelables, ...
- Champs électromagnétiques, lumière, bruit, ...

#### Recommandations, conseils et mise en situation

- Prise en compte de la thématique sanitaire dans la pratique professionnelle
- Définition des incontournables en vue d'une prescription adaptée

### Publics concernés

Architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, économistes, professionnels du bâtiment, services techniques, maîtres d'ouvrage, bailleurs, agents de collectivité, chargés d'opération, AMO, SEM, syndicats d'énergie, animateurs et conseillers, élus et décideurs, consultants, agents immobilier, diagnostiqueurs, formateurs, ...

### Prérequis

Notions de base en matière de performance environnementale dans le bâtiment.

### Approche pédagogique

Présentations théoriques, échanges, analyses de retours d'expérience, exercices et témoignages. Tous les participants bénéficieront des supports pédagogiques, outils et documentation.

### Intervenants



**Odile MASSOT**  
SEPT (Santé Environnement Pour Tous SEPT)  
Docteur en sciences,  
biochimiste et spécialiste des  
moisissures de l'habitat.



**Laurent BOITEUX**  
Chef de projets et Formateur  
Bourgogne Bâtiment Durable

<b>Modalités d'évaluation</b>	Mises en situation, exercices d'application, analyse collective, co-production, ... Temps d'évaluation de la progression des acquis. Evaluation de la mise en pratique des acquis 3 mois après l'action.
<b>Effectif</b>	12 à 20 participants maximum.
<b>Lieu</b>	Dijon (21) - <i>Délocalisation possible à la demande.</i>
<b>Prix</b>	<b>300 € nets de taxes</b> (organisme non soumis à la TVA). Déjeuner offert. <i>Remise d'une attestation de présence, d'une facture acquittée et d'une attestation de fin de formation.</i>  Pour financer votre formation, des aides existent* : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le coût de la formation peut être partiellement pris en charge par votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé).</li> <li>&gt; Formation éligible au titre de l'obligation de formation continue des architectes.</li> <li>&gt; Formation éligible « crédit d'impôt pour la formation du chef d'entreprise » Code Général des Impôts, article 244 quater M.</li> </ul> <p><small>* Conformément à la loi Formation, Bourgogne Bâtiment Durable est référencé dans l'outil Datadock.</small></p>
<b>Contact</b>	<b>Laurent BOITEUX</b> , 03 80 59 59 61, <a href="mailto:formation@bourgogne-batiment-durable.fr">formation@bourgogne-batiment-durable.fr</a>

### Inscription obligatoire avant le 21 septembre 2018

Pour vous inscrire, deux méthodes :

- > En ligne : <http://formations2018.bourgogne-batiment-durable.fr>
- > En nous retournant le bulletin d'inscription ci-dessous par courriel à [formation@bourgogne-batiment-durable.fr](mailto:formation@bourgogne-batiment-durable.fr) ou par courrier à : Bourgogne Bâtiment Durable - La Bourdonnerie - 2 allée Pierre Lacroute - 21 000 DIJON

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### INSUFFLER UNE BONNE QUALITE DE L'AIR INTERIEUR - 8 octobre 2018

Organisme / Structure :	_____												
Adresse :	_____												
Nom, prénom du stagiaire :	_____												
Fonction ou qualification :	_____												
En activité depuis :	_____ années	Niveau d'études :	_____										
Téléphone (ligne directe) :	_____												
Courriel :	_____												
Régime alimentaire spécifique :	_____												
Mon niveau de connaissances par rapport à la thématique traitée, sur une échelle de 1 (aucun) à 10 (expert), est de :	<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">1</td> <td style="padding: 2px 10px;">2</td> <td style="padding: 2px 10px;">3</td> <td style="padding: 2px 10px;">4</td> <td style="padding: 2px 10px;">5</td> <td style="padding: 2px 10px;">6</td> <td style="padding: 2px 10px;">7</td> <td style="padding: 2px 10px;">8</td> <td style="padding: 2px 10px;">9</td> <td style="padding: 2px 10px;">10</td> </tr> </table>			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				

**Je joins un chèque de 300,00 €** à l'ordre de « Bourgogne Bâtiment Durable » et je recevrai une facture en retour.  
*Pour les collectivités territoriales souhaitant régler par virement, merci de prendre contact avec nous au 03 80 59 59 60.*

Suite à votre inscription, une convention de formation sera établie et envoyée à votre structure. Votre inscription définitive et votre participation seront réputées acquises dès que Bourgogne Bâtiment Durable aura réceptionné la convention de formation remplie et signée par la personne de votre structure habilitée à passer commande.

**Bon pour accord, fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature et cachet :**